

Étude architecturale *

2.1.

LE BÂTIMENT (A)

Le bâtiment (A) est implanté sur un terrain en pente d'inclinaison est-ouest (fig. 20-22) et son plan a la forme d'un L renversé. Construit en pierre et en brique cuite, il mesure extérieurement 14,20 m de longueur par 4,80 m dans sa partie la moins large et 7,50 m dans sa partie la plus large ; la hauteur de sa façade principale est de 9,50 m. À cause de la pente du terrain, son rez-de-chaussée communique à l'est, de plain-pied, avec la cour, alors qu'à l'ouest, il est plus haut que le sol de la rue de 0,90 m. De ce fait, trois marches d'escalier ont été nécessaires pour accéder au perron qui précède l'entrée du bâtiment.

Le perron occupe l'angle que forme la façade ouest du bâtiment et l'avancée du *sabîl* ; il permet d'entrer directement dans le bâtiment A ou de prendre de l'eau, à droite, dans le bassin de la fenêtre du *sabîl* ; son plan en quart de cercle a un rayon de 3 m (fig. 20).

La porte du bâtiment est située dans un renforcement de la façade, qui mesure 2,10 m de largeur par 0,80 m de profondeur et 5,50 m de hauteur (fig. 23, 29). Ce renforcement est couvert, à 4,50 m du sol, par une plate-bande décorée de quatre rangées superposées de stalactites¹ (*muqarnas* ; fig. 30, 31). L'ouverture de la porte est rectangulaire et mesure 1,20 m de large par 2,16 m de haut. Ses deux montants possèdent à leur partie supérieure une imposte (fig. 27, 33), sorte de console, qui supporte le linteau. Ce dernier (L. : 1,52 m ; l. : 0,27 m ; ép. : 0,12 m), en marbre, mentionne la date de fondation du monument : 1206/1792 (fig. 26, 32, 250²). Il est surmonté d'une plaque de marbre rectangulaire (L. : 1,53 m ; l. : 0,45 m ; ép. : 0,06 m) inscrite d'un texte désabusé et poétique sur la précarité de la vie (fig. 25, 251³). Ce texte de trois lignes est daté de 1206 de l'Hégire (1792)⁴. Une rangée de huit carreaux de faïence aujourd'hui disparus (dim. de chaque carreau : 25 cm de côté) séparait le linteau de cette plaque de marbre. Entre les

*. Cette étude architecturale a été rédigée par Georges Castel et Maha Meebed-Castel.

1. Plan et perspective d'une voûte semblable dans J. Bourgoïn, *Précis de l'art arabe et matériaux pour servir à l'histoire, à la théorie et à la technique des arts de l'Orient musulman*, MMAF 7, Paris, 1892, I, pl. 72, et J. BOURGOÏN, *Les arts arabes : architecture & Le trait général de l'art arabe*, Paris, 1867, pl. VIII (mosquée d'al-Ğūrī au Caire).

2. Voir 4.1. : linteau de la porte d'entrée principale du bâtiment A.

3. Voir 4.2.

4. Le texte est divisé en phrases, et chaque phrase est inscrite dans un cartouche en forme d'ellipse.

stalactites de la voûte et la plaque de marbre, un cartouche horizontal (L. : 1,60 m ; h. : 0,40 m ; ép. : 0,25 m), décoré de fleurons, occupe toute la largeur de la porte (fig. 24, 32). Ces motifs de fleurons se retrouvent également dans tous les bandeaux, à l'extérieur des deux bâtiments, et à l'intérieur de la tombe (fig. 234-236).

La porte était fermée par un lourd vantail en bois (l. : 1,25 m ; h. : 2,20 m ; ép. : 6 cm), semblable à celui des deux portes du corridor (A1). Ce vantail, partiellement détruit, était composé de huit panneaux rectangulaires maintenus par des montants et traverses moulurés ; le montant qui sert de pivot dépasse le vantail, en haut et en bas, d'une dizaine de centimètres ; au niveau du sol, il est retenu dans une crapaudine et, à sa partie supérieure, dans un linteau en bois accolé au linteau de la porte (fig. 23, coupe AB ; 35).

Le vestibule d'entrée (A1) a un plan rectangulaire et mesure 3,11 m est-ouest par 1,50 m nord-sud (fig. 20) ; sa hauteur sous plafond est de 4,60 m. Dans le fond du vestibule s'ouvre une fenêtre barreaudée de 1 m de largeur par 1,20 m de hauteur. Deux portes de chaque côté de cette fenêtre communiquent : l'une, à droite, avec le *sabîl* (A2) et l'autre, à gauche, avec l'escalier du logement (A3) ; chacune est fermée par un vantail en bois semblable à celui de la porte d'entrée du bâtiment (fig. 28, 34). Le sol du vestibule est dallé et le plafond est constitué de solives recouvertes de voliges (fig. 36).

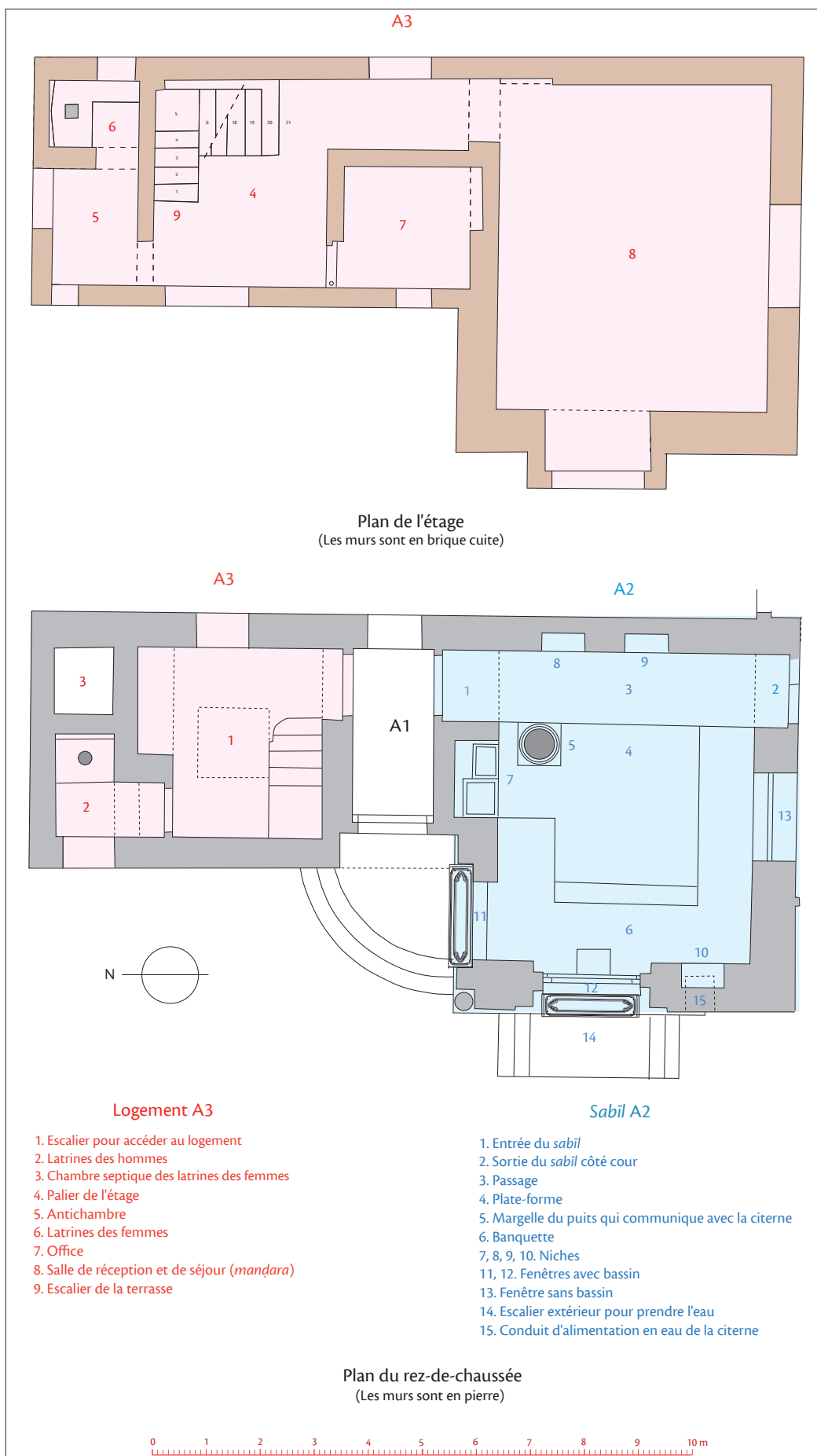
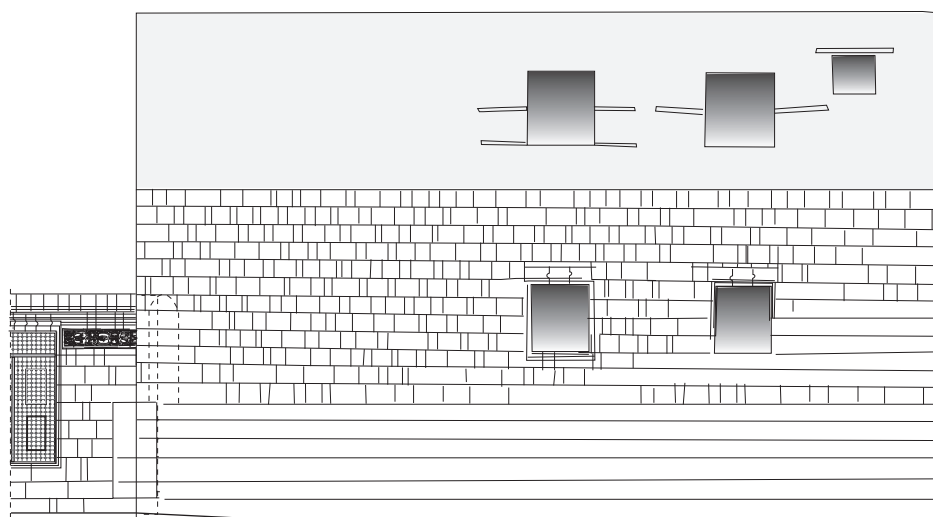


Fig. 20. Plan du bâtiment A : corridor (A1), sabil (A2) et logement (A3).



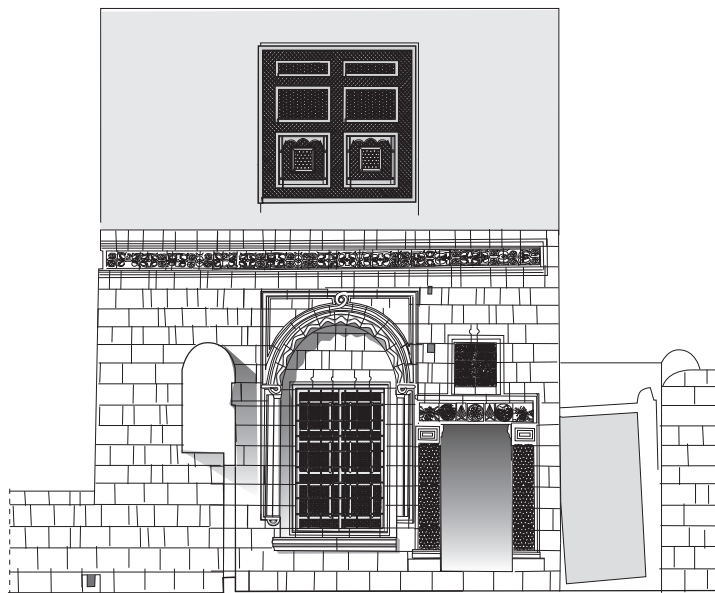
Façade ouest



Façade est

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

Fig. 21. Élévations des façades ouest et est du logement et du *sabîl* (bâtiment A).



Façade sud



Section AB

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

Fig. 22. Élévation de la façade sud et section AB du logement et du bâtiment A).

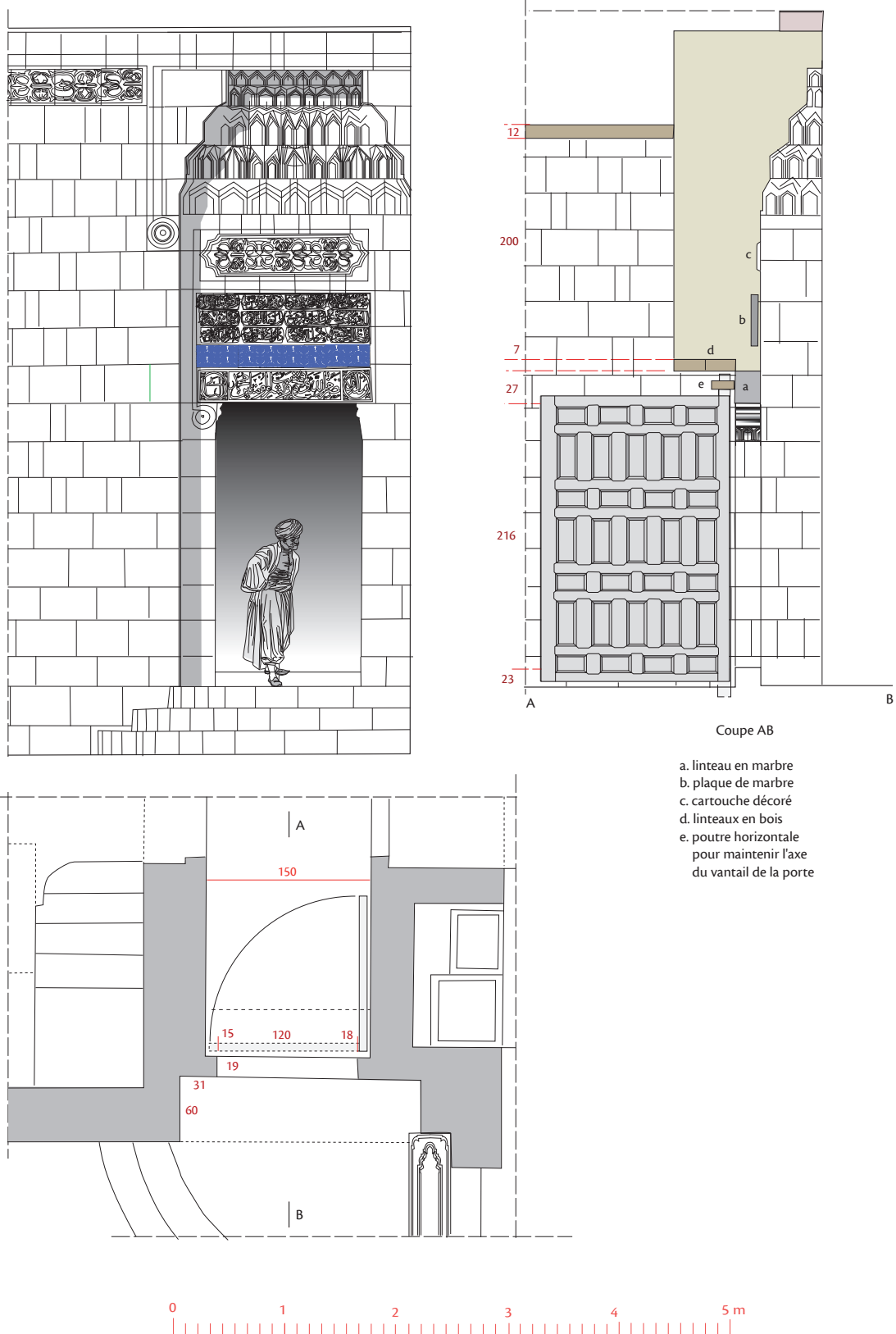


Fig. 23. Plan, coupe et élévation de la porte d'entrée du bâtiment A.

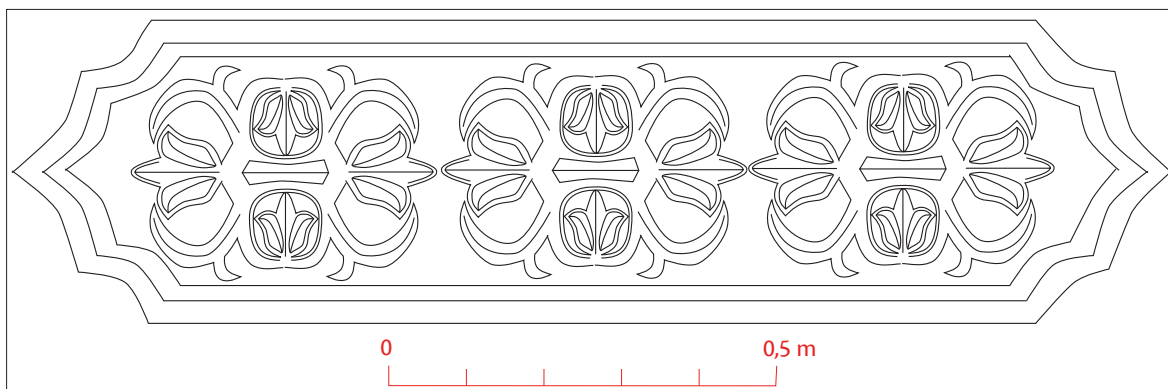


Fig. 24. Cartouche décoré de motifs floraux.

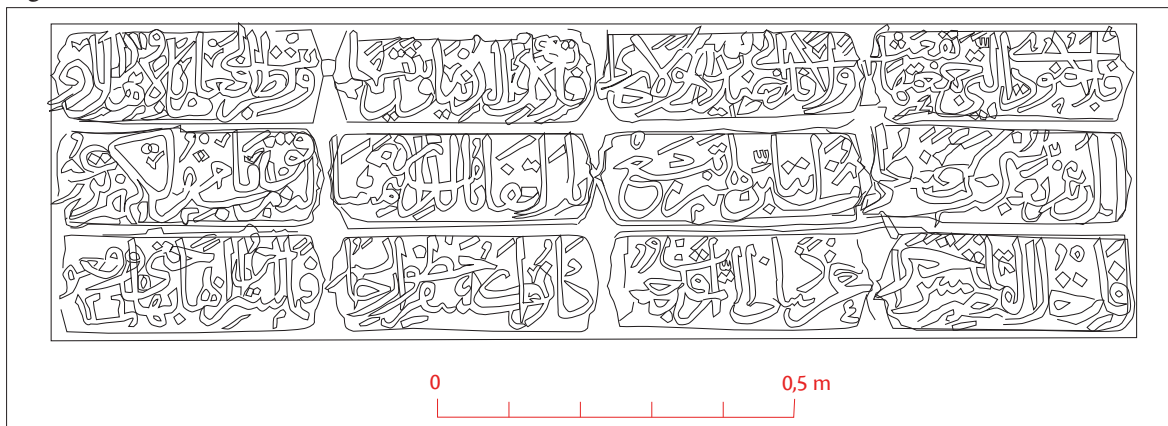


Fig. 25. Plaque de marbre avec inscription.

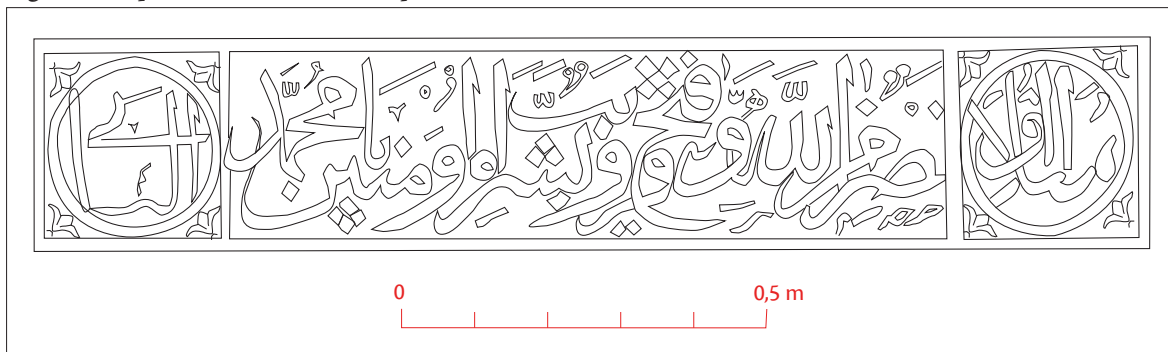


Fig. 26. Linteau inscrit de la porte.

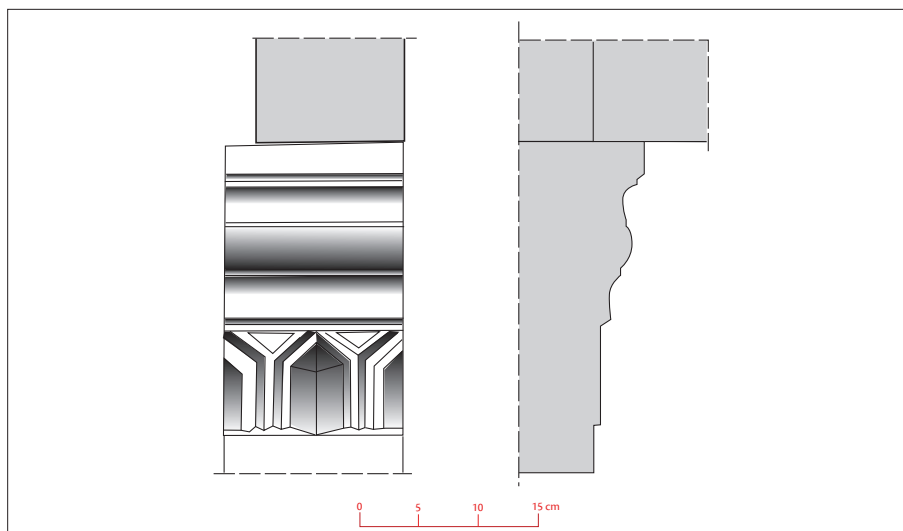


Fig. 27. Élévation et coupe de l'imposte de la porte d'entrée du bâtiment A.

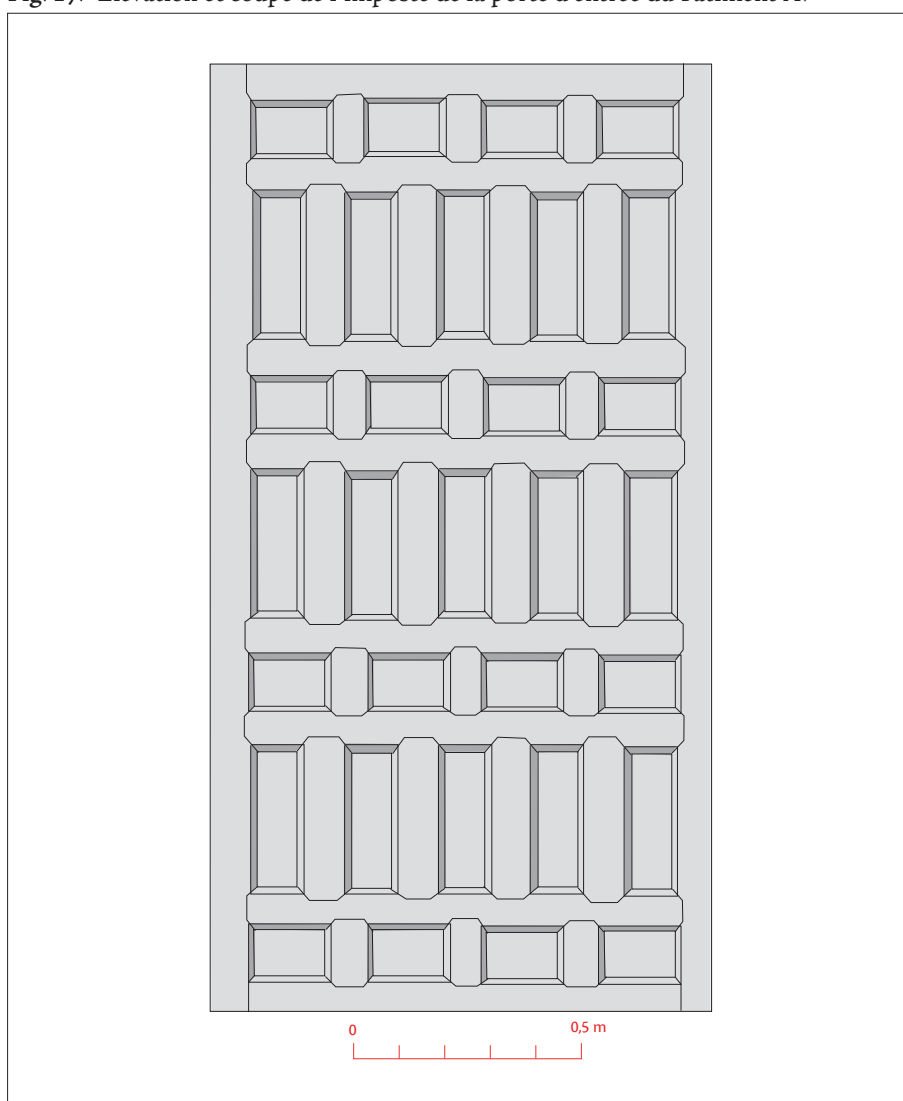


Fig. 28. Vantail de la porte d'entrée du logement A3 et de la porte nord du *sabīl* A2.



Fig. 29. Porte d'entrée du bâtiment A.



Fig. 30. Voûte de la porte d'entrée vue de face.



Fig. 31. La voûte vue de dessous.



Fig. 32. Linteau de la porte d'entrée et plaque inscrite.



Fig. 33. Imposte du linteau de la porte d'entrée.



Fig. 34. Porte d'entrée du logement A3 vue du corridor.



Fig. 35. Porte d'entrée du logement A3 vue de la cage d'escalier.



Fig. 36. Plafond du corridor A1.

Le *sabil* a un plan rectangulaire et mesure intérieurement 4,70 m nord-sud par 6 m est-ouest, sa hauteur maximale sous plafond étant de 5 m (fig. 37-41). Ses murs sont en pierre et leur épaisseur est de 0,80 m au nord, à l'ouest et au sud, et de 0,60 m à l'est. Son plafond en bois est constitué de solives apparentes orientées nord-sud, sur lesquelles des voliges ont été clouées. Il était décoré d'ornements sculptés, rehaussés de couleurs, dont il ne reste que des traces ; son sol était dallé.

D'après le *waqf*, une grande salle (appelée *qasr*, résidence) attenante aux autres pièces du logement A3 était placée au-dessus du *sabil*.

Sous le *sabil* se trouve la citerne (*ṣahrīḡ**), sorte de grand réservoir creusé dans la roche, dont les parois ont été revêtues d'un enduit hydraulique ; une ouverture (15) située sur la rue permet de l'alimenter en eau, et un puits (5) placé à l'intérieur du *sabil*, de la recueillir. Le *sabil*, à l'intérieur, est peu décoré, contrairement à ses façades extérieures.

Deux portes d'entrée (fig. 37, 1-2) donnent accès au *sabil* : la première, au nord, dans le vestibule (A1), et la seconde, la principale, au sud, dans la grande cour (C).

La porte nord (1), vue de l'intérieur du *sabil*, mesure 1,13 m de largeur par 2,17 m de hauteur (fig. 46, 60) ; elle est couverte d'un linteau en bois (L. : 1,30 m ; l. : 0,19 m ; ép. : 0,30 m). L'arc de décharge qui la surmonte est en partie muré et mesure 1,33 m de largeur par 1,20 m de hauteur sous clé de voûte, et 0,95 m de profondeur. Une poutrelle en bois (L. : 1,40 m, l. : 0,30 m, ép. : 0,15 m) collée au linteau et une crapaudine maintiennent en place l'axe du vantail.

La porte sud (2), vue également de l'intérieur du *sabil*, est identique à la précédente (fig. 53, 61, 62). Vue de la cour, son arc de décharge est caché par une dalle rectangulaire de marbre, inscrite, que supporte un linteau en pierre décoré (fig. 73-76). Cette dalle (l. : 0,80 m ; h. : 1 m) contient une inscription désabusée de cinq lignes, sur les vicissitudes du temps, la futilité des apparences et la brièveté de la vie ; elle date de 1206/1792 (fig. 73, 253 ; inscription n° 4).

Le linteau (L. : 1,85 m ; h. : 0,35 m ; ép. : 0,20 m) est décoré de trois médaillons circulaires séparés par deux autres rectangulaires. Les deux circulaires, de droite et de gauche, renferment une composition d'étoiles à six branches, celui du centre une corolle de fleur épanouie, et les deux rectangulaires un cyprès stylisé (fig. 75-76). Les extrémités du linteau, à l'aplomb des jambages de la porte, reprennent le motif à fleurons qui décore les bandeaux des bâtiments.

Les montants de la porte (l. : 0,35 m, h. : 2,25 m) comprennent à la partie supérieure une imposte en forme de console (l. : 0,50 m ; h. : 0,30 m), semblable à celle de la porte d'entrée principale du bâtiment (A), et à la partie inférieure une base rectangulaire moulurée (l. : 0,50 m ; h. : 0,25 m). Chaque imposte présente de face une composition de rectangles inscrits, et de côté deux rangées de stalactites (fig. 77-79). L'espace entre l'imposte et la base du montant est décoré d'une imbrication d'hexagones et d'étoiles à six branches.

Les deux portes (1-2) sont reliées par un passage étroit, une *ṭurqa** (3) le long du mur est du *sabil*, qui permet d'aller de l'habitation (A3) à la tombe (B), sans avoir à contourner le bâtiment (A) par l'extérieur. Ce passage, placé au même niveau que le vestibule (A1), mesure 6,5 m de long par 1,40 m de large. Deux petites niches cintrées (8-9 ; l. : 0,80 m ; h. : 1,70 m ; prof. : 0,30 m) à l'est sont aménagées, à 0,90 m du sol, dans l'épaisseur du mur (fig. 55).

Un *īwān* (4) de plan presque carré (4,60 m nord-sud par 4,25 m est-ouest) occupe la partie ouest du *sabīl*; il est surélevé de 0,18 m par rapport au sol du passage. Dans son angle nord-est se trouve la margelle (5) du puits qui servait à alimenter en eau les bassins (fig. 45); la paroi intérieure du puits est circulaire et possède à intervalles réguliers des trous pour qu'on puisse descendre dans la citerne et assurer sa maintenance (fig. 48). La margelle est en marbre gris, et sa forme rappelle celle d'une base de colonne dont le centre aurait été évidé (diamètre extérieur : 0,58 m/0,73 m; diamètre intérieur : 0,48 m; h. : 0,50 m). Au-dessus de la margelle, à 2,70 m du sol, une poutre en bois (16), dont subsiste l'arrachement, était enfoncée horizontalement dans le montant de la niche (7) et servait à maintenir une poulie (fig. 49). Celle-ci permettait, à l'aide d'une corde coulissante munie d'un sceau, de puiser de l'eau dans la citerne.

Une banquette (6) en pierre est adossée sur trois côtés, au nord, à l'ouest et au sud, aux murs de l'*īwān*. Sa partie supérieure est située au niveau des deux bassins à fond plat destinés au dépôt des gargoulettes (*muzammala-s** d'après le texte du *waqf*), aménagés dans l'appui des fenêtres nord et ouest du *sabīl*; sa largeur est de 1,02 m au nord, de 1,32 m à l'ouest et de 0,97 m au sud, et sa hauteur est de 0,51 m. Une frise (l. : 0,10 m) de motifs végétaux entrelacés, aujourd'hui très effacée, décorait ses faces verticales (fig. 47). Une cuve rectangulaire en marbre blanc (dim. 0,7 × 0,6; h. : 0,5 m; fig. 51) était posée sur la banquette, devant la fenêtre nord, pour stocker l'eau.

Quatre niches aménagées dans l'épaisseur des murs servaient à ranger le matériel du *sabīl* : une grande niche (7) au nord du puits, deux petites (8-9) identiques à l'est, le long du passage, et une plus grande (10) dans l'angle sud-ouest de la pièce.

La grande niche (7) (l. : 1,40 m; h. : 3 m, prof. : 0,80 m) du mur nord de l'*īwān*, face à la margelle du puits (fig. 66), est surmontée d'un arc plein cintre; sa base est surélevée de 0,60 m par rapport au niveau du sol; à l'intérieur de la niche, deux cuves d'eau rectangulaires, en marbre blanc, sont placées côte à côte, leur partie supérieure au même niveau, mais leur base à des niveaux différents (fig. 68).

La plus grande, à l'ouest, possédait un robinet (*ḥanaḥḥiyya**) d'écoulement aujourd'hui disparu (0,70 m de côté; h. : 0,60 m; fig. 56-59). Sa face apparente est divisée en trois cadres : un grand, de forme carrée, au centre, entouré de deux rectangulaires, plus petits. Celui du centre représente une niche surmontée d'un arc brisé, auquel est suspendue, entre deux cyprès, une coupe de fruits. Les deux autres représentent un même vase allégorique, en forme de phallus en érection, d'où jaillissent une multitude de fleurs, roses, œillets et tulipes, synonymes de vie et de renaissance. La seconde (0,65 m × 0,50 m; h. : 0,50 m), à l'est, repose sur des pieds triangulaires; aucun trou d'écoulement n'a été noté.

Un placard en bois (1,40 m × 0,80 m; h. : 1 m) fermé par une porte grillagée surmontait les deux cuves.

La niche (10) de l'angle sud-ouest de l'*īwān* (fig. 67; l. : 0,80 m; h. : 1,70 m; prof. : 0,50 m) est placée à une quinzaine de centimètres au-dessus de la banquette, et ne possède pas d'étagère.

Trois fenêtres (11-12-13) au nord, à l'ouest et au sud, éclairent la pièce. Deux d'entre elles, celles au nord et à l'ouest, possèdent un bassin destiné à la distribution de l'eau. La troisième (13), au sud, n'a pas de bassin, mais dispose d'un appui pouvant recevoir des gargoulettes (fig. 111).

Toutes ces fenêtres sont rectangulaires et possèdent deux linteaux jumelés : un en pierre, du côté extérieur de l'ouverture, et un en bois, du côté intérieur. Ces linteaux sont surmontés d'un arc de décharge⁵ plein cintre dont l'intrados – partie comprise entre le dessous de l'arc et le linteau – est muré.

La fenêtre nord (11), vue de l'extérieur, est rectangulaire (l. : 1,42 m ; h. : 2,10 m ; prof. : 0,50 ; fig. 80) ; elle est couverte d'un linteau monolithe en marbre blanc, inscrit (L. : 1,70 m ; h. : 0,40 m ; prof. : 0,30 m ; fig. 81, 254 ; inscription n° 4.5.). L'arc plein-cintre (l. : 1,90 m ; h. : 3 m ; prof. : 0,30 m) qui la surmonte est composé de claveaux avec décors en dents de scie et retombe sur des montants à colonnettes (fig. 82). Ces derniers, décorés d'une bande verticale de losanges entrelacés, sont surmontés d'un chapiteau en forme de corbeille également décoré des mêmes motifs (fig. 83, 241a).

Des carreaux en faïence de type Iznik, dont il ne reste que les empreintes, garnissaient le tympan de l'arc au-dessus du linteau. Des exemples comparables conservés dans d'autres monuments de l'époque ottomane permettent d'en restituer l'aspect (fig. 90, 91). La fenêtre est fermée par une grille en bronze, derrière laquelle étaient placés des volets en bois.

L'ouverture de la fenêtre, vue de l'intérieur (h. : 1,90 m ; l. : 0,60 m ; ép. : 0,24 m), montre les deux linteaux, en marbre et en bois, plaqués l'un contre l'autre (fig. 52).

La fenêtre ouest (12) a les mêmes dispositions que la fenêtre précédente (fig. 92). Vue de l'extérieur, son ouverture rectangulaire (l. : 1,60 m ; h. : 1,90 m ; prof. : 0,50 m) est couverte d'un linteau monolithe en marbre blanc (L. : 2,05 m ; h. : 0,50 m ; prof. : 0,30 m) sur lequel est portée, entre deux médaillons circulaires, dans un cadre rectangulaire, une inscription religieuse datée de 1202 de l'Hégire (fig. 96, 255 ; inscription n° 4.6). Les deux montants qui supportent le linteau sont décorés chacun d'une bande verticale de motifs floraux entrelacés (fig. 94, 101, 102). Le linteau en marbre est doublé, côté intérieur de l'*iwān*, d'une plate-bande de claveaux à tenons⁶ (fig. 63). Un arc de décharge (l. : 2,20 m ; h. : 3,80 m ; prof. : 0,30 m) et ses montants à colonnettes encadrent la fenêtre ; chaque colonnette est couronnée d'un chapiteau en forme de corbeille végétale (fig. 94, 97-99).

Au-dessus du linteau, une grande inscription entourée d'un cadre mouluré remplit le tympan de l'arc. Le texte de six lignes est une inscription dédicatoire en forme de poème, surmontée d'une invocation à la grâce de Dieu (fig. 95, 256 ; inscription n° 4.7.). La fenêtre est fermée par des volets en bois que protège une grille en bronze ; la maille entre les barreaux mesure une vingtaine de centimètres.

Au-dessus de la fenêtre, deux consoles de pierre⁷ (*kābūli**) soutenaient la loggia de la grande salle située au-dessus du *sabīl* (fig. 92, 131-134). Cette loggia, bien que détruite, a pu être reconstituée sur le plan à partir d'exemples empruntés à d'anciennes maisons du Caire (fig. 135, 136).

Les deux fenêtres nord et sud possèdent chacune, à l'extérieur de leur appui, un bassin long et étroit en marbre blanc, entouré d'un cadre mouluré, dont les extrémités se terminent en arc trilobé (fig. 104-106). Similaires de forme, leurs longueurs sont différentes : 1,60 m pour le bassin

5. La porte nord (1) est couverte d'une voûte de décharge, car l'épaisseur du mur à cet endroit (1,20 m) est plus importante que celle des autres murs du *sabīl*.

6. Une plate-bande avec claveaux similaires est mentionnée dans J. BOURGOIN, *Précis de l'art arabe...*, op. cit., vol. I, pl. 59.

7. Id. La planche 49 représente une console dont la partie supérieure ressemble à la nôtre.

nord (fig. 80, 85, 86) et 1,80 m pour le bassin ouest (fig. 92, 100, 103) ; leur largeur est de 0,18 m et leur profondeur de 0,10 m. Chaque bassin, d'après le *waqf*, était équipé d'un couvercle en bois et possédait un cruchon (*kūz**) et un gobelet (*ṭāṣa**) en cuivre, retenus par une chaîne en fer.

La fenêtre sud (13) est rectangulaire (l. : 1,60 m ; h. : 2,20 m ; prof. : 0,80 m) ; elle est couverte d'une plate-bande de claveaux à tenons (L. : 2,00 m ; h. : 0,30 m ; prof. : 0,30 m ; fig. 107). Un arc de décharge plein cintre (diam. 1,80 m ; h. : 3,20 m ; prof. : 0,30 m ; ép. : 0,30) et ses montants à colonnettes encadrent son ouverture (fig. 108-109). L'arc, composé de claveaux décorés en dents de scie, est inscrit dans un grand cadre rectangulaire mouluré ; les chapiteaux et les bases des colonnettes sont décorés d'un tore semi-circulaire (fig. 110). La fenêtre est fermée par une grille en bronze derrière laquelle ont été placés des volets (fig. 111). L'appui de la fenêtre, côté cour, n'a pas de bassin (L. : 1,95 m ; l. : 0,60 m ; h. : 0,25 m), mais présente, en revanche, une avancée d'une dizaine de centimètres, suffisante pour que des gargoulettes puissent y être déposées. Notons, enfin, que le montant ouest de la fenêtre a été entièrement refait à l'identique, au début du XIX^e siècle, sur une hauteur de six assises.

Des marches d'escalier à l'extérieur du *sabīl*, devant les fenêtres nord et ouest, permettent de se mettre au niveau des bassins. Au nord, il s'agit des trois marches du perron et, à l'ouest, de deux volées de trois marches situées de chaque côté de la plate-forme rectangulaire (14) adossée à la fenêtre du *sabīl* (fig. 92). Cette dernière mesure 2,20 m de longueur par 1,10 m de largeur et sa hauteur au-dessus du niveau de la rue est de 0,75 m ; les marches mesurent : L. : 1,10 m ; h. : 0,20 m et prof. : 0,20 m.

Au sud de cette plate-forme, au niveau de la rue, un conduit voûté, *ma'ḥaḍ al-mā** (15) percé dans l'épaisseur du mur (l. : 0,40 m ; h. : 0,60 m) communique avec la citerne (*ṣahrīḡ*) ; il servait à l'approvisionnement en eau (fig. 92, 218, 219). À droite de ce conduit, une bouche d'eau reliée à une canalisation en pierre (16) traverse le mur nord du jardin pour l'arrosage⁸ (fig. 220-222).

On remarque également dans l'angle extérieur nord-ouest du *sabīl* une colonnette engagée dans la maçonnerie. Surmontée d'un chapiteau corinthien, sa base est formée de deux tores superposés (fig. 83, 84, 87) ; son fût, divisé en deux parties égales, a sa moitié supérieure décorée de cannelures torsadées et sa moitié inférieure de cannelures verticales surmontées de petites arcatures. L'ensemble mesure 2,30 m de hauteur par 0,35 m de diamètre. Deux inscriptions horizontales enroulées autour de la colonnette séparent les deux types de cannelures (fig. 252 ; inscription n° 4.3.). L'abaque, placé au-dessus du chapiteau, est constitué de deux épaisses planches de bois sur lesquelles repose l'angle du bâtiment.

2.1.2.

MATÉRIEL ET ENTRETIEN DU SABĪL D'APRÈS LE WAQF

La citerne est remplie avec l'eau du Nil deux fois par an, l'une en été et l'autre en hiver, et les rations d'eau sont apportées à dos de dromadaires. Avant chaque remplissage, elle est asséchée

8. Le *sabīl* était la seule fontaine publique qui servait jusqu'en 1950 à pourvoir en eau les visiteurs de cette partie de la nécropole. En raison d'infiltrations d'eau provenant du jardin et de la citerne et menaçant d'endommager les tombes voisines, le Service des antiquités islamiques condamna la citerne.

et nettoyée, l'eau du fond étant époncée. De l'encens est utilisé au cours de ces opérations (l. 124-126).

Le *sabīl* est équipé de deux cuves en marbre blanc (*ḥarazatān* min al-ruḥām*) destinées à recevoir l'eau provenant de la citerne (l. 28). L'eau est tirée avec des seaux au moyen de cordes (l. 122-123). Deux bassins à fond plat en marbre blanc (appelés *muzammala-s* dans le texte du *waqf*) sont aménagés dans les fenêtres pour offrir à boire aux passants et aux résidents du *sabīl*. Ils comportent chacun un couvercle en bois (*ḡitā**), un cruchon et un gobelet en cuivre retenus par deux chaînes en fer (l. 29-30). On note également la présence d'une cuve en marbre blanc, portant des décorations de différentes couleurs, avec un bec en cuivre jaune (l. 30). À côté de la cuve en marbre se trouve un réservoir (*ḥawḍ**) en marbre destiné à faire parvenir l'eau aux deux bassins (l. 31). Le sol est recouvert de nattes (l. 126).

Le personnel chargé du service du *sabīl* comprend quatre personnes : une pour la distribution de l'eau, un préposé à l'entretien-balayeur-allumeur (des lampes à huile), un planton et un bédouin chargé de la garde du *sabīl*.

2.1.3. TYPE ARCHITECTURAL DU SABĪL

À quel type de *sabīl* faut-il rattacher le *sabīl* de l'émir Sulaymān Āgā al-Ḥanafī compte tenu de son parti architectural et sa décoration ?

Au ^{xiv}^e siècle, le *sabīl* était souvent surmonté d'un *kuttāb* (école coranique primaire). Annexé à une *madrasa** (mosquée-école), il occupait l'angle de l'édifice (ex. : le *sabīl-kuttāb* de Ilgāy al-Yūsufī ; 1373). À la fin du ^{xiv}^e siècle, le *sabīl* tend à devenir une construction indépendante de tout autre édifice (ex. : le *sabīl-kuttāb** du sultan Qaytbāy ; 1479).

Aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, le *sabīl* est une fondation, souvent de type royal, annexée à un ensemble funéraire. De taille imposante, il est richement décoré (style mamelouke). Ses principales parties consistent en une chambre rectangulaire ou carrée et trois fenêtres au maximum, rectangulaires. Jamais un logement n'est situé au-dessus de la salle. L'eau est conduite de la citerne au bassin par l'intermédiaire d'une plaque de marbre inclinée (*ṣaḍrawān**) qui sert à rafraîchir l'eau (ex. : le *sabīl-kuttāb* du mausolée du sultan al-Ġūrī ; 1503).

Du ^{xvi}^e siècle au ^{xviii}^e siècle, le *sabīl* conserve encore le type qu'il avait acquis au voisinage de la *madrasa* : une pièce rectangulaire sur rez-de-chaussée, garnie sur deux ou trois côtés de fenêtres à grille (*ṣubbāk tasbīl**) à travers lesquelles le passant pouvait puiser l'eau. C'est un édifice de taille modeste, avec une décoration de style ottoman. Il peut être indépendant ou annexé à un ensemble funéraire ou à un logement. Son fondateur est un gouverneur et ou un émir, rarement un souverain.

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, la majorité des *sabīl-s* à une fenêtre sont souvent surmontés d'un *kuttāb*.

Aux ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles, le *sabīl* s'arrondit. Sa façade comprend des arcatures qui encadrent des grilles et une base fait le tour de l'édifice. Ce type est celui des *sabīl-s* turcs, inspirés de la fontaine de Aḥmad III à Istanbul. À l'époque ottomane, il est courant qu'un *sabīl* soit annexé à la tombe d'un personnage important et fasse partie de tout un ensemble de constructions.

Il est souvent surmonté d'un logement-habitat. Le *šadrawān*, pour conduire l'eau de la citerne au bassin, a disparu, et la décoration est de style turc.

De ces informations, il ressort que notre *sabīl* est le produit de deux influences : une influence mamelouke par son plan de forme rectangulaire, ses fenêtres également rectangulaires, son sol dallé, et son plafond en bois, plat, avec poutres apparentes ; et une influence ottomane, par sa décoration.

Notre *sabīl* se trouve, en effet, dans un cimetière, annexé à la tombe d'un haut personnage et accompagné d'un logement. Sa taille est modeste. Ses fenêtres, de forme rectangulaire, sont bordées de part et d'autre de colonnettes surmontées d'arcs semi-circulaires. La distribution de l'eau se fait au moyen d'une cuve placée à l'intérieur du *sabīl*, devant chaque fenêtre. Sous chacune d'elles à l'extérieur du *sabīl*, une dalle de marbre sert de reposoir pour les récipients à eau. Le *sabīl*, enfin, n'a pas encore la forme arrondie de son homologue purement turc, qui est apparu quelques années auparavant (le *sabīl-kuttāb* de Ruqayya Dūdū, 1174/1761 ; voir : *Principles of Architecture Design and Urban Planning during Different Islamic Eras: Analytical Study for Cairo City*, un ouvrage du Center for Planning and Architectural Studies, n° 74, p. 333-335).

À cela s'ajoute, entre 1740 et 1763, l'influence du style de 'Abd al-Raḥman Katḥudā et de ses nombreux archaïsmes (D. Behrens-Abouseif, *AnIsl.* 26, 1992) :

- arc à bordure festonnée d'origine fatimide dans la fenêtre nord du *sabīl* (voir : Bāb al-Futūḥ, 1085, pl. 21b).
- coquille au-dessus des *muqarnas* (début de l'architecture islamique) à l'intérieur de la tombe dans les murs est et ouest de la salle de l'horloge ; la coquille, en fait, est inscrite à l'intérieur des *muqarnas* (voir : mosquée Ibn Ṭūlūn, pl. 22 et 23a-b) ;
- voussoirs en dents de scie d'origine byzantine dans la porte sud du *sabīl* (cf. portail de la mosquée d'al-Azhar, pl. 20b) ;
- bandeaux sculptés avec motifs floraux ou géométriques à l'extérieur des deux bâtiments et à l'intérieur de la tombe (voir : mosquée al-Sulṭān Ḥasan, pl. 24b) ;
- colonne engagée dans l'angle extérieur nord-ouest du *sabīl*, avec cannelures en diagonale par rapport à la partie supérieure et verticales à la partie inférieure, probablement d'origine seldjoukide (pl. 18) ;
- colonnettes encadrant l'ouverture des fenêtres à la retombée des arcs ;
- épigraphe dans les portes principales du *sabīl* et de la tombe, réintroduite sur le portail principal d'un *sabīl* ou d'une mosquée à l'époque ottomane (voir : portail d'al-Azhar, pl. 20a) ;
- bandes florales décoratives d'origine turque ottomane dans les deux bâtiments.

Ce *sabīl* est donc un compromis entre le *sabīl* mamelouke⁹ et le *sabīl* ottoman à façade arrondie, et appartient, de ce fait, à un type mixte dit local.

9. M. SALEH-LAMEI, *Muqarnas* 6, p. 39, fig. 3-4.

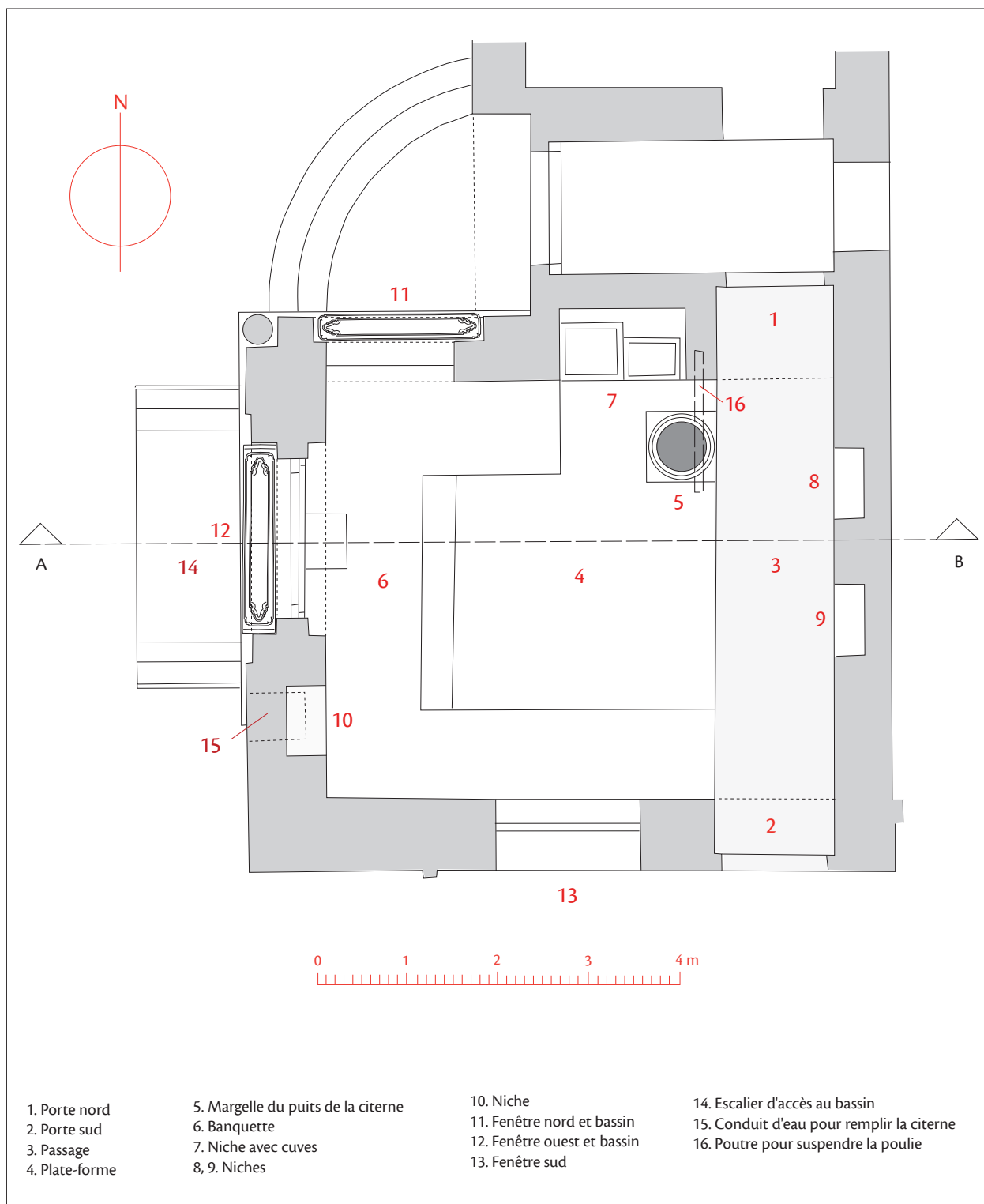


Fig. 37. Plan du *sabil*.

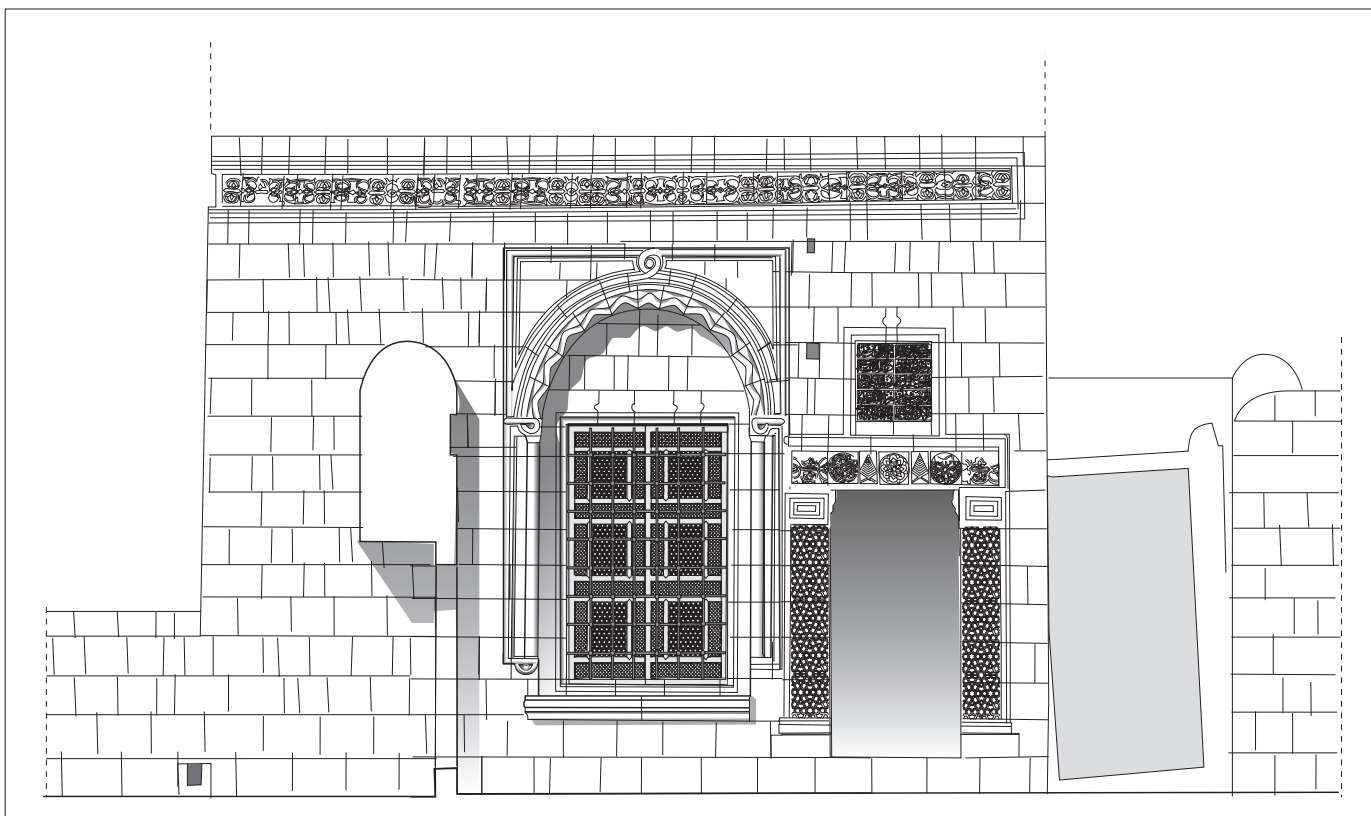


Fig. 38. Élévation de la façade sud du *sabîl*.

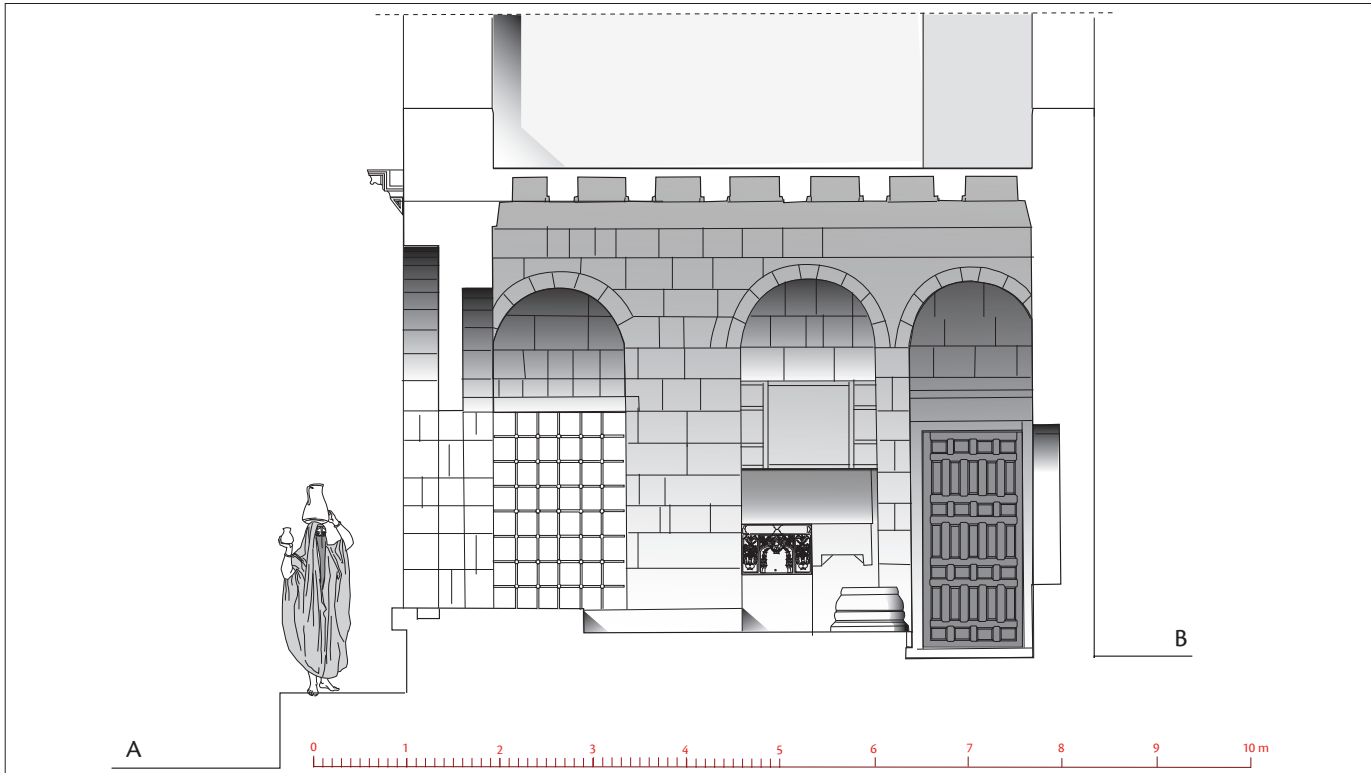


Fig. 39. Coupe AB du *sabîl*.

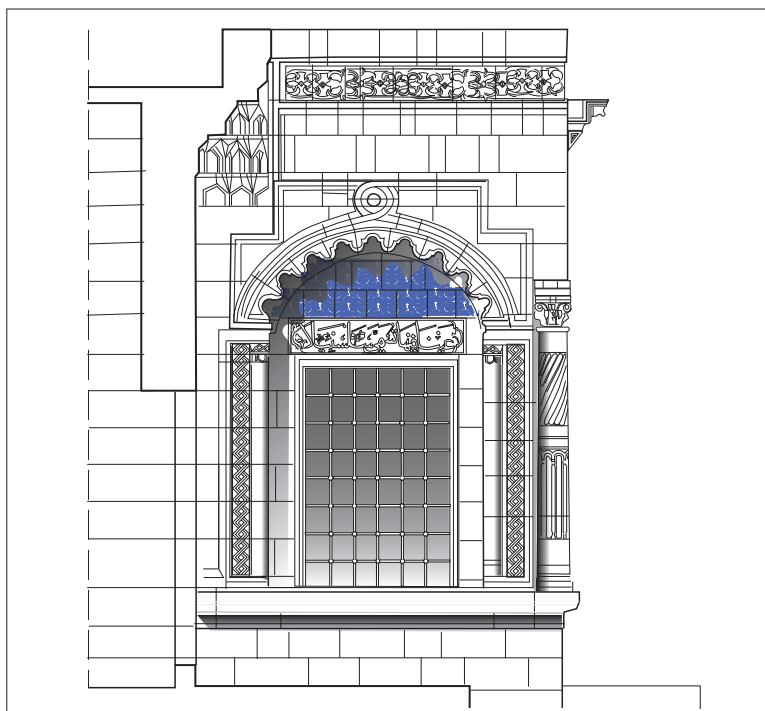


Fig. 40. Élévation de la façade nord du *sabîl*.

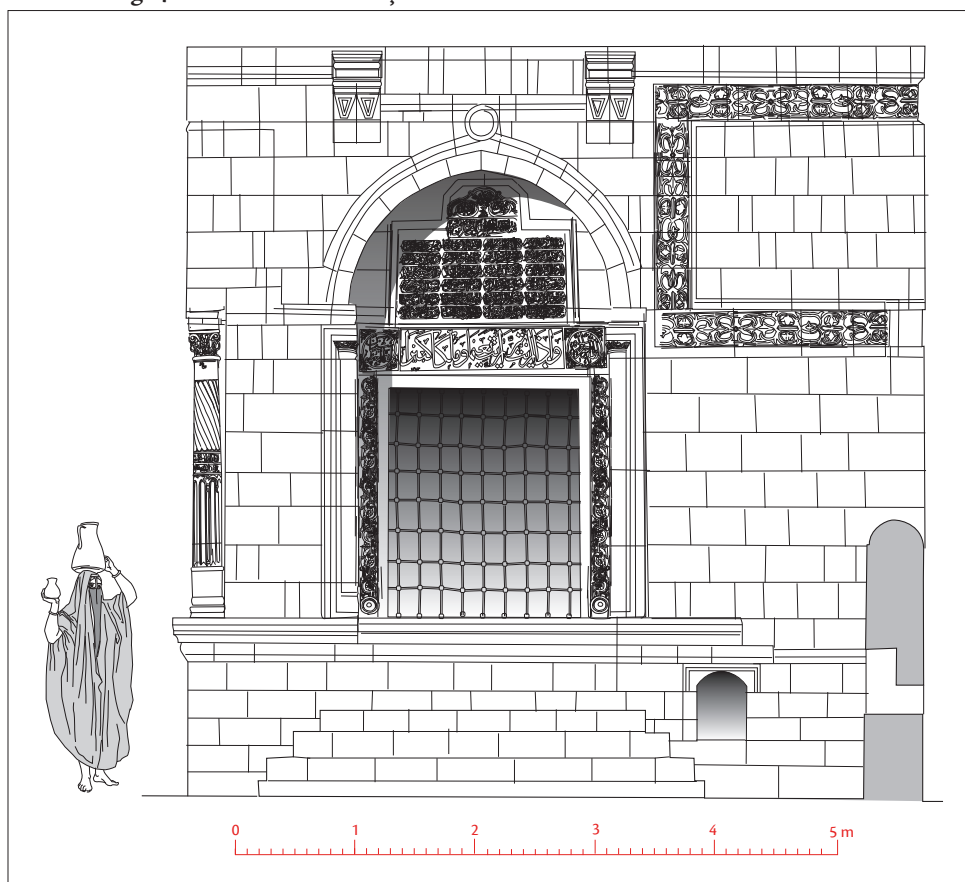


Fig. 41. Élévation de la façade ouest du *sabîl*.



Fig. 42. Façade sud du sabil.

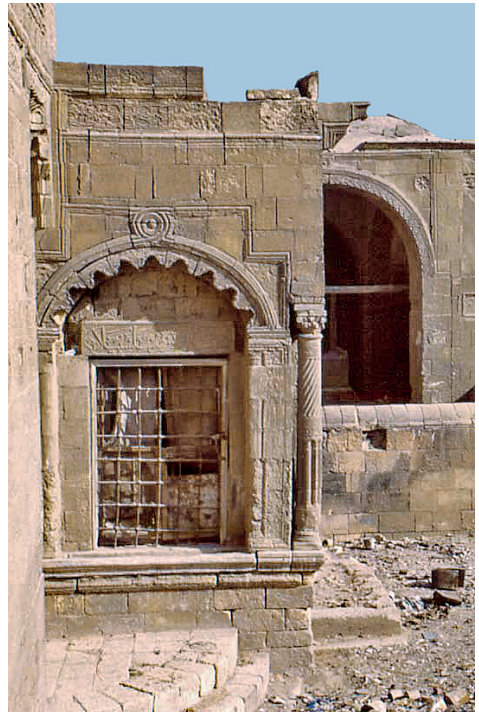


Fig. 43. Façade nord du sabil.



Fig. 44. Façade ouest du sabil.